

ACADEMIE DE LYON

UNIVERSITE LUMIERE LYON II



FACULTE DES SCIENCES PSYCHOLOGIQUES ET SOCIALES

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
EN IRAN :
ECOLE "TALABEGUI" ET UNIVERSITE
ETUDE COMPARATIVE
1852-1978

THESE DE DOCTORAT DE TROISIEME CYCLE
DE SCIENCES DE L'EDUCATION

PAR

KAMAL DORRANI

622329

DIRECTEUR DE RECHERCHE
Mr Le Professeur **GUY AVANZINI**

1987



7) LES LIEUX DE L'ECOLE "TALABEGUI".....	82
C) L'ECOLE "TALABEGUI"(MADRASSA): LES CONDITIONS HISTORIQUES ET LES RAPPORTS POLITICO-IDEOLOGIQUE DE SA FORMATION.....	86
1) LES CENTRES D'ENSEIGNEMENT ET LE ROLE POLITICO- IDEOLOGIQUE DES ABBASSIDES (750-1258).....	86
2) INFLUENCE TURQUES (GHAZNEVIDES ET SALJUKIDES) DANS L'EMPIRE MUSULMAN: NOUVEAU COURANT POLITICO- IDEOLOGIQUE ET NOUVELLE ERE DE L'ENSEIGNEMENT "TALABEGUI" (999-1220).....	88
3) DE L'INVASION MONGOLE JUSQU'AU CONTACT DE L'IRAN AVEC L'OCCIDENT (XIII-XIX).....	90

<u>DEUXIEME CHAPITRE: SYSTEME UNIVERSITAIRE: GENESE ET EVOLUTION.....</u>	94
A) LES RAPPORTS DE L'IRAN AVEC LES GRANDES PUISSANCES A L'EPOQUE DE LA DYNASTIE QADJAR (A PARTIR 1825)....	95
I) LA SITUATION POLITICO-SOCIALE DE L'IRAN AU MOMENT DE SA PRISE DE CONTACT AVEC L'OCCIDENT COLONIALE....	96
2) L'ENJEU ET L'INFLUENCE RUSSE.....	99
3) L'ENJEU ET L'INFLUENCE ANGLAISE A PARTIR DE 1800...I02	
4) L'ENFLUENCE POLITIQUE ET CULTURELLE DE LA FRANCE A PARTIR DE 1839.....	I05
B) REPERCUTION DES RELATIONS DE L'IRAN AVEC L'OCCIDENT: L'AVENEMENT DE L'ECOLE ET DE L'UNIVERSITE DE TYPE EUROPEENNE (1852).....	III
I) LA NAISSANCE DE L'ECOLE PRIMAIRE DE TYPE OCCIDENTALE EN IRAN (1837).....	II4

- 2) LA PREMIERE ECOLE DE TYPE EUROPEEN CREEE PAR
LES IRANIENS EN 1889.....II9
- 3) NAISSANCE DE LA PREMIERE ECOLE SUPERIEUR
OCCIDENTALE DAR-AL-FOUNOUN EN 1852.....I23
- 4) LA NAISSANCE DE L'UNIVERSITE DE TEHERAN(1935).....I33

DEUXIEME PARTIE: L'ETUDE COMPARATIVE DES DEUX SYSTEMES

D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN IRAN:

- SYSTEME "TALABEGUI", STSTEME UNIVER-
SITAIRE (1968-1977).....I53

PREMIERE CHAPITRE: ORGANISATION BUDGETAIRE ET ADMINIS-

TRATIVE DES DEUX SYSTEME D'ENSEIGNEMENT

SUPERIEUR.....I57

- A) ORGANISATION BUDGETAIRE ET ADMINISTRATIVE
DU SYSTEME " TALABEGUI".....I58
- 1) FINANCEMENT DU SYSTEME "TALABEGUI".....I59
- 2) GESTION ADMINISTRATIVE DU SYSTEME "TALABEGUI".....I72
- B) ORGANISATION BUDGETAIRE ET ADMINISTRATIVE DU
SYSTEME UNIVERSITAIRE.....I76
- 1) FINANCEMENT DU SYSTEME UNIVERSITAIRE.....I76
- 2) ADMINISTRATION DU SYSTEME D'ENSEIGNEMENT
UNIVERSITAIRE.....I85
- C) TABLEAU COMPARATIVE DES DEUX SYSTEMES.....203

DEUXIEME CHAPITRE: STRUCTURE D'ENSEIGNEMENT DES DEUX

SYSTEMES.....206

A) STRUCTURE D'ENSEIGNEMENT "TALABEGUI".....	208
1) DIVISIONS ET NIVEAUX D'ETUDES.....	209
2) BRANCHES ET FILIERES D'ETUDES.....	214
B) STRUCTURE D'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.....	222
1) DIVISIONS ET FILIERES D'ETUDES.....	222
2) BRANCHES ET FILIERES D'ETUDES.....	230
C) TABLEAU COMPARATIVE DES DEUX SYSTEMES.....	248

TROISIEME CHAPITRE: LES ACTEURS DES DEUX SYSTEMES

D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.....	251
A) DU SYSTEME "TALABEGUI"	252
1) LES ENSEIGNANTS.....	252
2) LES ETUDIANTS.....	257
B) DU SYSTEME UNIVERSITAIRE.....	266
1) LES ENSEIGNANTS.....	266
2) LES ETUDIANTS.....	275
C) TABLEAU COMPARATIVE DES DEUX SYSTEMES.....	287

QUATRIEME CHAPITRE: LES FINALITES DES DEUX SYSTEMES

D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.....	291
A) LES FINALITES, BUTS ET OBJECTIFS DU SYSTEME	
"TALABEGUI".....	293
B) LES FINALITES, BUTS ET OBJECTIFS DU SYSTEME	
UNIVERSITAIRE.....	300
C) TABLEAU COMPARATIVE DES DEUX SYSTEMES.....	312

TROISIEME PARTIE: PERSPECTIVE DE L'ENSEIGNEMENT

<u>SUPERIEUR POUR L'IRAN</u>	315
------------------------------------	-----

<u>PREMIERE CHAPITRE: CARACTERISTIQUES DES DEUX SYSTEMES</u>	
D'ENSEIGNEMENT.....	319
<u>DEUXIEME CHAPITRE: MISSION FONDAMENTALE ET SOCIALE DE</u>	
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.....	342
<u>TRIOSIEME CHAPITRE: L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR FACE AUX</u>	
NOUVELLES EXIGENCES MATERIELLES ET	
SPIRITUELLE DE LA SOCIETE	
D'AUJOURD'HUI.....	362
<u>CONCLUSION GENERALE: DE LA NECESSITE D'UNE POLITIQUE</u>	
<u>DE RECHERCHE EN EDUCATION.....</u>	375
<u>ANNEXE.....</u>	386
<u>BIBLIOGRAPHIE.....</u>	412
<u>TABLE DES MATIERES.....</u>	440

"C O N C L U S I O N G E N E R A L E"

DE LA NECESSITE D'UNE POLITIQUE DE
RECHERCHES NOUVELLES EN EDUCATION

Le développement de la recherche en éducation doit constituer une priorité de la prochaine décennie et l'Iran doit se doter d'une politique véritable dans ce domaine. Cette politique doit viser l'amélioration de l'enseignement supérieur et à cette fin elle cherchera à mettre en relation les projets de recherche fondamentale, appliquée et de recherche-action avec les projets d'innovation et de développement en éducation. (1)

Une solide infrastructure de recherche en éducation doit être créée, dans laquelle l'université jouera un rôle de leadership. Entre l'université, le milieu scolaire, le ministère de l'éducation et des sciences, de l'enseignement supérieur, la concertation et la coopération sont nécessaires. Un ensemble de mesures d'évaluation et de diffusion des résultats de la recherche doit être mis au point.

En fait, ces principales recommandations s'appuient sur un diagnostic que l'on peut résumer comme suit : il y a un sous-développement de la recherche en éducation en Iran, de la recherche universitaire en particulier. En même temps, les efforts déjà fournis par divers agents du ministère de l'Education nationale continuent d'être

(1) Nous définissons ces termes dans les pages suivantes.

méconnus par les agents d'autres ministères. Ces phénomènes engendrent toutes sortes de malentendus qui, dans une large mesure, proviennent d'une absence totale de politique d'évaluation, de coordination et de diffusion de la recherche en éducation.

En effet, il faut intensifier la recherche en éducation et, cet effort doit porter sur tous les types de recherche : recherche fondamentale, recherche appliquée et recherche appliquée et recherche-action.

Il faut admettre que actuellement la nature exacte et l'ampleur des efforts de recherche en éducation en Iran sont peu connues. Il n'existe à ce jour, à notre connaissance, aucune liste vraiment complète et fiable permettant de dresser un tableau précis des intérêts de recherche dans le domaine de l'éducation, des travaux en cours, et de leurs résultats. Nous savons qu'il existe un département de recherche en éducation aux ministères de l'éducation nationale, mais, les actions et les recherches entreprises sont très mal connues des publics intéressés.

Aujourd'hui, plus que jamais, pour faire face aux situations concrètes de la société, il faut avoir à sa disposition des moyens qui passent par la recherche et la méthode scientifique, car "les formes multiples d'aliénation et d'exploitation ont pour explication l'inaccessibilité aux connaissances et à leur manipulation." (2)

(2) M. PICHETTE, l'université pour qui ? démocratisation du savoir et promotion collective, 1977, P.P 110-111

En fait, par le biais des sciences de l'éducation, les candidats doivent avoir accès à la relativisation, à la compréhension historique et antique et à l'explication des phénomènes. En ce sens, l'enseignement et la recherche en éducation peuvent contribuer à contrer "l'empirisme, l'immédiateté, l'instantanéité, que la société de consommation introduit dans tous les domaines, y compris celui des savoirs". (3) Les universités doivent refuser d'asservir "la pratique scientifique institutionnelle et la pratique éducative elle-même à des impératifs tellement fonctionnels que sont tuées dans l'oeuf toutes possibilités d'alternative, d'invention et d'imagination." (4)

Pour que le développement de la recherche en éducation soit une priorité de la prochaine décennie, il est nécessaire que l'Iran se dote d'une véritable politique en cette matière . Il devrait donc assurer un dynamisme renouvelé dans ce domaine, en mettant en place des structures de support (d'où l'importante question de la formation du personnel scientifique compétent à cet égard), des structures de coordination des efforts, ainsi que des structures de diffusion.

Avant de formuler quelques principes et quelques orientations pour une politique de la recherche en éducation, signalons quelques problèmes particulièrement pressants en ce domaine en Iran.

(3) Idem P.173

(4) Ibid P.216

- L'absence de recherche évaluatrice sur le système scolaire fait tragiquement défaut au plan du système scolaire. En effet, ce qui manque le plus, c'est un processus systématique d'évaluation du système scolaire dans une perspective de bilan pratique et prospectif, qui tiennent compte des "besoins" et des "lacunes" des axes de développement.

Il faut créer un moyen de revaloriser la salle de classe comme lieu où la recherche révèle toute son utilité. On pourra du même coup redonner son importance à l'évaluation dans le système scolaire dans un sens de diagnostic, de stimulation des déséquilibres et d'identifications des options. Cette perspective rejoindrait une planification dynamique comme forme de prospective.

- L'absence de coordination et de coopération entre chercheurs et praticiens est également dramatique. Il est nécessaire d'établir un organisme ayant comme charge la coordination et la coopération des efforts entrepris. Et ceci pour éviter la monopolisation des recherches et la dispersion des résultats obtenus.

- Le problème de la diffusion des résultats de recherche en éducation est un problème aigu, chaque milieu doit parvenir à faire connaître et à faire reconnaître ses projets et ses réalisations. Déjà, le ministère de l'éducation nationale du pays souffre de cette anomalie à l'intérieur de ses propres structures, tout autant qu'à l'extérieur.

Donnons maintenant quelques principes et orientations pour une politique de la recherche en éducation.

L'élaboration d'une politique de recherche en éducation pourrait selon nous, adopter les orientations et les principes suivants.

- Finalité

Le but ultime de l'ensemble de la recherche doit être l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'éducation, l'amélioration de la valeur éducative des écoles et le développement optimal des élèves. En un mot, la recherche en éducation doit viser le développement du système scolaire et l'amélioration de l'acte éducatif. "Les sciences de l'éducation ont à faire un long chemin pour arriver à modifier la pratique éducative." (5)

- orientation à privilégier

Par delà l'individualisation nécessaire à une formation adaptée et adéquate aux "besoins" de l'éduqué, il faut encourager toute recherche qui serait de nature à favoriser l'égalisation des moyens avec pour chacun la possibilité de s'épanouir dans et par l'éducation. Il ne s'agit pas là d'un thème, ni d'une formule administrative, ni même d'une politique en "capsule", mais bien d'une valeur permettant d'inscrire la qualité de l'éducation dans un projet social et culturel.

- Ampleur du champ

La référence faite ci-dessous à une finalité et à une valeur suppose la reconnaissance du fait que la recherche

(5) G. AVANZINI op.cit, P.62

en éducation ne se réduit pas à la seule réflexion ou expérimentation pédagogiques. Cette recherche s'intéresse à l'éducation comme fonction essentielle d'une société ; elle se préoccupe des interactions entre l'établissement éducatif et l'environnement économique, social et culturel dans lequel il est inséré. Qui dit éducation évoque aussi un faisceau de métiers difficiles, un ensemble d'actions qui s'appuient sur des techniques spécifiques, et des interventions sur des individus et des groupes qui peuvent être organisés, planifiés, contrôlés et évalués. La recherche en éducation recouvre à vrai dire un champ illimité de sujets.

- Innovation, développement, recherche,
 Innovation (6),
 Développement (7),
 Recherche (8) constituent trois champs de réflexions et d'actions qu'il ne faut pas confondre, malgré leur finalité commune. L'innovation, le développement et la recherche

(6) - Nous entendons par : Innovation, toute démarche ou toute mesure à caractère théorique ou pratique, individuelle ou collective, qui tend à modifier, partiellement ou globalement, un secteur plus ou moins étendu du système éducatif.

(7) - Développement, l'ensemble des procédures et des actions visant à adapter les données de la recherche appliquée ou des connaissances empiriques à la pratique courante de l'éducation en particulier au niveau des établissements.

(8) Recherche : sans vouloir donner ici une définition stricte de la recherche, disons que celle-ci, comme champ distinct de l'innovation et du développement, comprend diverses formes d'investigation scientifique, d'observation et expérimentation systématiquement conduites, portant sur les problèmes théoriques et pratiques de l'éducation. Nous précisons un peu plus loin que ce champ comporte trois types de recherches (recherche fondamentale, recherche appliquée, recherche action).

doivent être en interaction constante. Ils forment un "réseau de changement", c'est-à-dire une conjonction de modifications liées ou harmoniques, capable de produire des effets de multiplication et de résonance et d'engendrer un changement substantiel. Un tel réseau écarte à la fois l'attitude trop optimiste qui s'imaginerait que les changements vont se produire facilement et l'attitude trop pessimiste qui croirait invincible la force d'inertie du système. Un réseau de changement implique évidemment la décentralisation. Cette décentralisation rejoint aussi bien le chercheur universitaire que l'enseignant engagé dans une activité de recherche. De ce point de vue, et quelque soit le lien il est important de rappeler que la recherche en éducation contribue à l'évolution du système, même si ses résultats ne peuvent pas toujours se prêter à des généralisations.

- Recherche fondamentale, recherche appliquée, recherche action.

Nous préconisons une conception élargie de la recherche. mais il serait déplorable que l'on en délaye la substance à l'infini, danger que fait craindre actuellement le vocabulaire très flottant de la recherche en éducation. L'exemple le plus typique est celui de la recherche-action. Cette expression désigne un ensemble fort disparate d'études : celles qui impliquent une action de la part du chercheur, celles qui ont donné lieu à des résultats ; celles qui sont liées à des perspectives d'utilité ou de gestion, celles qui supposent un contact avec les agents du

système scolaire, celles qui visent l'amélioration de l'activité éducative, etc.

Nous proposons de distinguer la recherche fondamentale, la recherche appliquée et la recherche-action selon des concepts courants. La recherche fondamentale couvre des phénomènes d'assez grande envergure ; par l'analyse de divers facteurs et de leurs relations elle vise une compréhension systématique de ces phénomènes. La recherche appliquée vise la solution de problèmes plus spécifiques et plus pratiques. La recherche-action est un concept : on peut y voir une forme de recherche appliquée dont la caractéristique est, soit d'introduire l'usager de la recherche comme agent de recherche, soit d'introduire l'action même sur les phénomènes à l'étude, comme partie intégrante du processus de compréhension.

Certes, il est nécessaire de développer tous les types de recherche en éducation à partir d'une notion d'équilibre. Le développement équilibré de tous les types de recherche est, en fait, nécessaire à la mise en relation du projet de recherche d'innovation et de développement. De même, il semble nécessaire de diversifier les modèles heuristiques ~~quelque~~ soit le type de recherche. Nous estimons que, quoi qu'il en soit des typologies, il est important de reconnaître que, la pratique et la démarche de la recherche en éducation peuvent et doivent s'ouvrir à plus d'un modèle heuristique.

Mais ~~quelque~~ soit le modèle envisagé, il apparaît, au terme de notre étude qu'une solution simpliste de

cohabitation des deux systèmes n'est pas satisfaisante. Au delà même de leur complémentarité - car on risquerait de simplement juxtaposer les deux systèmes par une sorte de tolérance réciproque plus ou moins forcée - la création originale d'un système d'enseignement, fruit d'une confrontation des deux systèmes qui soit une synthèse véritable, s'avère nécessaire.

Il semble aussi nécessaire que l'enseignement supérieur joue un rôle directeur au niveau de l'infrastructure de la recherche, en vue du développement de la recherche en éducation. En effet, la recherche en éducation rejoint la fonction critique de l'enseignement supérieur : le dépassement des pratiques éducatives courantes suppose le développement et l'évaluation des innovations. Enfin, elle rejoint également la fonction sociale de l'enseignement supérieur, dans la mesure où existent des mécanismes de concertation efficaces entre l'université et le milieu scolaire. En effet, le milieu scolaire ne doit pas être exclus ou freiné dans ses efforts de recherche. La perspective qui s'impose d'une philosophie du perfectionnement implique la prise en charge par les agents eux-mêmes des projets de développement et de recherche. Elle suppose en plus l'ouverture du système scolaire à l'innovation et à l'expérimentation pédagogique dans le sens préconisé par le plan d'action des ministères concernés. Quant aux ministères de l'éducation nationale, des sciences et de l'enseignement supérieur, il est évident que leurs politiques doivent reposer sur des recherches.

Actuellement les recherches relatives au personnel enseignant, caractéristiques, affectations, mobilité, "besoins", corrélation diplômes - tâches, nouveaux engagements sont particulièrement urgentes. Sont également urgente les recherches évaluatrices sur le système scolaire et sur la qualité des services éducatifs offerts à la population. C'est que, en effet, "les sciences de l'éducation apportent les informations permettant la prise de décision dans le domaine de la politique de l'Education; tous les choix permettant d'établir, de modifier, de réformer un système d'éducation ne peuvent être faits rationnellement sans se référer aux résultats scientifiques provenant de l'analyse des situations d'éducation." (9)

Les quelques jalons d'orientation que nous avons proposés dans cette conclusion nous paraissent nécessaires pour assurer une politique iranienne de la recherche en éducation politique qui permettrait d'offrir aux projets d'innovation et de développement en cours dans le pays, les meilleures garanties possibles de qualité.

(9) MIALARET G. ses sciences de l'éducation, 1979, P.109

A N N E X E

ANNEXE ILE LIVRE DES ROIS

"Ainsi se passa un long temps, et l'armée commença à manquer d'or et d'argent. Le Roi fit venir les payeurs des troupes et leur parla longuement de cette guerre, disant : "Cette affaire est bien fatigante, car nous ne pouvons pas traverser l'eau et le fossé ; l'armée a besoin d'argent et de matériel, de chevaux, de cuirasses et de casques roumis."

"Les payeurs, les scribes et le Destour du roi du monde se rendirent au trésor et trouvèrent que, considérant le nombre des troupes du roi, il fallait trois cent mille dinars de plus qu'il n'y avait. Le Grand Mobed courut chez le roi, rapidement comme la poussière, et lui dit ce qu'il y avait d'argent au trésor. Le visage du roi se rembrunit ; il fit venir Buzurdjmîhr et lui dit : "Si mes caisses sont vides, à quoi me sert le titre de roi des rois ? Va et appelle le chef des chameliers ; emmène des chameaux bactriens et prends dans le trésor du Manzenderan cent charges d'or ou encore davantage." Buzurdjmîhr répondit : O roi plein de justice, de raison et de bonté ! la route jusqu'au trésor dans l'Iran est longue, et la main est vide, et ton armée ne peut pas agir ; mais il y a dans les villes autour de nous des gens qui ont des richesses dont le centième suffirait à l'armée, et si tu veux emprunter de